

promoteur que M. de Toulouse avoit nommés en conséquence de l'arrêt du parlement, et du fond des ténèbres où il se tenoit caché, insulta à toutes les puissances. Son audace alla si loin que le parlement de Toulouse lui fit faire son procès, et le condamna comme perturbateur du repos public et criminel de lèse-majesté, à être traîné par les rues et ensuite décapité. »

Heureusement, la sentence ne fut exécutée qu'en effigie.

Pendant plusieurs années ce conflit d'attributions ne cessa de troubler le royaume et la paix de l'Eglise, il suscita les plus fâcheuses difficultés entre la cour de France et celle de Rome, et finit par engager le clergé français dans une voie d'hostilité qui aboutit à la fâcheuse déclaration de 1682.

Au moment où naquit ce différend, le siège apostolique était occupé par Innocent XI, de la famille Odescalchi. « Tête altière, intelligence active, quoique sans éducation première, et portant partout l'inflexibilité de sa vertu, le nouveau pape était austère et pieux; mais il n'avait rien en lui qui pût justifier le mot de Machiavel : « L'univers appartient aux esprits froids..... » Attaché du fond des entrailles aux droits du Saint-Siège, Innocent XI les soutenait avec une âpreté de formes et une rigueur de procédés qui devaient vivement blesser les susceptibilités d'un prince à qui la France vouait une espèce de culte (1). »

Tel était le pontife devant qui les évêques d'Aleth et de Pamiers portèrent leurs plaintes. Le pape, convaincu de la justice de leur cause, et quoique l'un d'eux fût partisan signalé des doctrines de Jansénius, embrassa leur défense avec son ardeur habituelle, et au lieu de « se présenter comme médiateur entre les deux parties, il se constitua arbitre suprême du différend (2). » « La sagesse seule, ajoute le savant historien de la Compagnie de Jésus, pouvait concilier des opinions si divergentes. Innocent XI ne consentit pas à rester dans les bornes qu'elle lui prescrivait. Sans se rendre compte de la disposition des esprits en France, il adressa au roi, à l'archevêque de Toulouse et au cha-

(1) Hist. de la Compagnie de Jésus, par M. Créteineau-Joly, t. 4, p. 361.

(2) Hist. de la Compagnie de Jésus, par M. Créteineau-Joly.